



Madame Marisol TOURAINE
Ministère de la Santé
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Objet : PREAVIS DE GREVE DU 5 JUIN 2014

Lettre Recommandée avec A.R.

Paris, le 28 mai 2014

Madame la Ministre,

Le Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI CFE-CGC, conformément aux articles L.2512-1 et suivants du Code du Travail, à la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, appelle l'ensemble des **professionnels infirmiers anesthésistes (étudiants, IADE, cadres, supérieurs)** de la Fonction Publique et du secteur privé (lucratif ou participant au service public hospitalier), à un mouvement de grève :

jeudi 5 juin 2014

Ce préavis couvre la période du mercredi 4 juin 19h au jeudi 5 juin 24h.

Pour les revendications suivantes :

- Parution du décret attribuant le grade Master pour la formation IADE ;
- Reconnaissance de la pénibilité par la catégorie active ;
- Revalorisation salariale conforme au niveau de responsabilité des IADE ;
- Elargissement de l'exclusivité d'exercice des IADE
- Retrait de l'article 51 de la loi HPST avec ses transferts d'actes et la déqualification des soins

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Thierry AMOUROUX
Secrétaire Général du SNPI